

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 124 (2003)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Bonjour amis des abeilles,

Le joli mois de mai est là et avec lui la fièvre de l'essaimage : avez-vous donné suffisamment de place à vos abeilles ? Il est toujours temps d'installer quelques cire gaufrées à faire bâtir à vos abeilles, ce travail limitera un peu la fièvre.

Dans le but d'éviter la fastidieuse et parfois acrobatique chasse aux essaims suspendus dans des endroits quelquefois difficiles d'accès, il est conseillé de renouveler régulièrement les reines. Le mois de mai se prête à la préparation de cette activité que vous pourrez démarrer fin mai début juin. Lisez la littérature apicole qui est abondante sur ce sujet. Si vous êtes intéressés et si c'est la première fois que vous allez tenter cette expérience, je vous conseille de le faire en compagnie de quelqu'un d'expérimenté. Il y a plusieurs méthodes pour faire de l'élevage, et au début on peut avoir quelques doutes quant à la méthode la plus adaptée. Il y a une pratique et un matériel qui va avec ; c'est après avoir fait quelques séries d'élevages que vous allez choisir votre propre méthode.

L'élevage peut paraître un peu rebutant au départ, il y a tellement de détails importants... Mais je vous assure que ça en vaut la peine ! Nous avons la chance en Suisse de disposer de toute une infrastructure concernant la sélection des lignées pour éviter le phénomène de consanguinité, tout cela orchestré par des personnes très compétentes et dévouées. Nous disposons de station de fécondation dites type « B » en Suisse romande, dans lesquelles vous pourrez amener vos ruchettes de fécondation pour faire féconder vos reines. Il y en a deux officielles qui sont la toute nouvelle station de Toule (VS) sur la route du Grand-Saint-Bernard, une autre au-dessus de Nyon...

Pour pouvoir amener ses ruchettes, il faut avoir préalablement suivi un cours d'élevage de reines. Il y a quelques précautions à prendre avant de monter en station, notamment l'absence totale de bourdons dans les ruchettes ! Ceci est très important pour conserver la pureté de la race. On va laisser les ruchettes quelques semaines en place. La météo va influencer ce qui va se passer, les stations se trouvent en altitude, il y fait plus froid, la pluie est plus souvent au rendez-vous, ce qui va gêner la sortie des reines pour le vol nuptial. Prenez contact avec les responsables des stations pour connaître l'évolution de la météo.

Côté pratique, en principe pas trop de travail dans les ruches, les hausses sont en place, si la récolte est bonne il faudra en ajouter une deuxième si vous constatez que la majorité des cadres sont operculés. Soyez vigilants sur tous phénomènes de dépopulation inexplicables et signalez cela à vos inspecteurs très rapidement.

Préparez-vous à la récolte de printemps, propreté du local, du matériel d'extraction, des couteaux, des filtres, décanteurs, maturateurs et autres... Avez-vous acheté les pots dans lesquels vous allez mettre votre récolte pour la vente, vos étiquettes sont-elles prêtes et conformes à la législation ? Vous avez la possibilité, pour ceux qui sont reliés à internet, d'aller sur le site du Liebefeld www.apis.admin.ch/ qui vous donne tous les renseignements nécessaires pour faire une étiquette contenant les informations minimales requises.

Vous avez reçu un formulaire pour votre auto-contrôle, pensez à le tenir à jour en y indiquant toutes les actions que vous avez faites dans votre rucher et dans vos ruches. Le cas échéant, il vous faudra le présenter et en même temps il vous sert de journal apicole.

Je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous dans un mois.

Jean-Daniel Duc

